

# BIENVENUE À MARSEILLE

## Guide d'accueil

pour les nouvelles  
Marseillaises  
et nouveaux  
Marseillais



VILLE DE  
MARSEILLE

# SOMMAIRE

Marseille en 13 chiffres **6**

Carte de la ville et de ses quartiers **8**

Mairies de secteurs **10**

Services publics **12**

Éducation **16**

Vi(II)e étudiante **22**

Logement **24**

Mobilités **28**

Tranquillité - Sécurité **30**

Solidarité et action sociale **32**

Santé **38**

Démocratie et participation citoyenne **40**

Économie - Commerces - Emploi **42**

Tourisme à Marseille **46**

Plein air - Sport - Loisirs **48**

Culture **54**

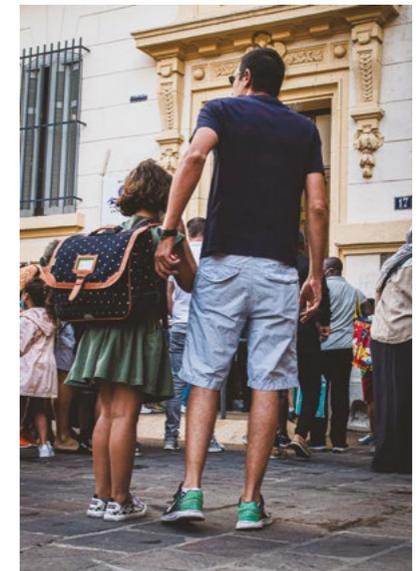
Histoire de Marseille **58**

Marseille ville monde **60**

Rendez-vous marseillais **62**

Dictionnaire de Marseille **66**

Dans ma ville, qui fait quoi ? **68**



## Marseille en 13 chiffres

**300**

jours d'ensoleillement par an

**877 215**

habitantes et habitants

**57**

kilomètres de façade maritime

**16**

arrondissements

**2600**

ans d'histoire

**10 000**

hectares de nature protégée sur les 24 000 hectares du territoire communal

**2<sup>ème</sup>**

ville de tournages en France

**12**

musées à découvrir gratuitement

Parmi les

**50**

plus beaux endroits du monde dans le classement du Time Magazine

**79 000**

petites Marseillaises et petits Marseillais dans les écoles de la Ville

Aix-Marseille Université

**1<sup>ère</sup>**

université francophone du monde

**65**

parcs

**288**

squares et jardins

**À jamais les 1<sup>ers</sup> !**

Olympique de Marseille, première équipe en France à avoir remporté la Ligue des champions





# MAIRIES DE SECTEURS

## **Mairie du 1<sup>er</sup> secteur 1<sup>er</sup> et 7<sup>e</sup> arr.**

61, La Canebière  
13001 Marseille  
04 91 14 54 10  
Du lundi au vendredi  
de 8h30 à 12h10 et de 13h10 à 16h30

## **Mairie du 2<sup>e</sup> secteur 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> arr.**

2, place de la Major  
13002 Marseille  
04 91 14 57 80  
Du lundi au vendredi  
de 8h30 à 12h10 et de 13h10 à 16h30

## **Mairie du 3<sup>e</sup> secteur 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> arr.**

13, square Sidi Brahim  
13005 Marseille  
04 91 14 60 30  
Du lundi au vendredi  
de 8h30 à 12h et de 13h à 16h45

## **Mairie du 4<sup>e</sup> secteur 6<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> arr.**

125, rue du Commandant Rolland  
13008 Marseille  
04 91 55 15 84  
Du lundi au vendredi  
de 8h30 à 18h

## **Mairie du 5<sup>e</sup> secteur 9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> arr.**

150, boulevard Paul Claudel  
13009 Marseille  
04 91 14 63 50  
Du lundi au vendredi de 08h30  
à 11h45 et de 12h45 à 16h30

## **Mairie du 6<sup>e</sup> secteur 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> arr.**

Boulevard Bouyala d'Arnaud  
13012 Marseille  
04 91 14 62 40  
Du lundi au vendredi de 8h à 16h30  
le samedi de 8h30 à 12h

## **Mairie du 7<sup>e</sup> secteur 13<sup>e</sup> et 14<sup>e</sup> arr.**

Bastide Saint-Joseph  
72, rue Paul Coxe - 13014 Marseille  
04 91 55 42 02  
Du lundi au vendredi  
de 8h à 12h et de 12h45 à 17h

## **Mairie du 8<sup>e</sup> secteur 15<sup>e</sup> et 16<sup>e</sup> arr.**

246, rue de Lyon  
13015 Marseille  
04 91 55 15 84  
Du lundi au vendredi  
de 8h15 à 12h et de 13h à 16h30  
Le samedi de 8h30 à 12h uniquement  
pour les naissances et les décès

# SERVICES PUBLICS

Quel que soit l'arrondissement dans lequel vous habitez, il y a un service de proximité. Soit pour vous accompagner dans vos démarches ou simplement pour être à votre écoute dans certaines demandes du quotidien.

## À votre écoute et votre service

### “3013 : ALLÔ MAIRIE” : TOUTES VOS RÉPONSES AU BOUT DU FIL

3013 : c'est le numéro indispensable à Marseille. Avec 150 000 appels traités par an, “Allô Mairie” est le premier centre d'appels d'une collectivité territoriale en France.

**Allô Mairie est accessible au 3013 (appel gratuit) du lundi au vendredi de 8h à 18h30 et le samedi de 7h30 à 17h30**

→ “Allô Mairie” est aujourd'hui accessible et adapté aux citoyens sourds et malentendants.

### 20 BUREAUX MUNICIPAUX DE PROXIMITÉ (BMdP)

Outre les huit mairies de secteur (voir page 11), Marseille compte 20 Bureaux Municipaux de Proximité (BMdP) répartis sur le territoire de la ville. Vous pouvez vous rendre, sans tenir compte de votre adresse de domiciliation, dans le bureau de votre choix. Pour cela, une simple demande de rendez-vous en ligne suffit.

Les BMdP assurent certaines démarches administratives comme l'état civil (demandes de passeports, CNI...), les dossiers de réduction des tarifs des cantines scolaires, etc.

**Ils sont ouverts en continu de 8h30 à 16h30.**

→ Vous ne pouvez pas vous déplacer ? Deux nouvelles mairies mobiles circulent dans les quartiers très étendus de la ville pour vous accompagner dans vos démarches.



Vous pouvez retrouver l'ensemble des informations relatives aux Bureaux Municipaux de Proximité sur [marseille.fr/bmdp](http://marseille.fr/bmdp)

### Une association pour les nouveaux arrivants

AVF Marseille - association d'accueil des nouveaux arrivants - est là pour vous accueillir et vous aider à créer ou à élargir votre réseau de connaissances et d'amitiés, en vous proposant de participer à de multiples sorties et animations et, bien-sûr, à des moments conviviaux. Les animateurs-bénévoles vous accueilleront dans la bonne humeur, la bienveillance et dans un esprit d'échange et d'ouverture. Retrouvez toutes les informations sur [avf-marseille.com](http://avf-marseille.com)



“ALLÔ MAIRIE” EST AUJOURD'HUI ACCESSIBLE ET ADAPTÉ AUX CITOYENS SOURDS ET MALENTENDANTS

### OBJETS PERDUS : TROOV.COM POUR LES RETROUVER

Vous avez perdu vos clés dans le parc ? Votre enfant a perdu son doudou au musée ? La Ville de Marseille dispose d'une application spécialement conçue pour signaler et retrouver les objets perdus. [troov.com/marseille](http://troov.com/marseille) fait “matcher” les informations données par le déclarant et les descriptions enregistrées par le service municipal des objets trouvés, et permet d'obtenir un taux de restitution de 30 à 40 %, bien supérieur à la moyenne nationale. Un service de livraison est également possible.

**Toutes les infos : [troov.com/marseille](http://troov.com/marseille).**

### LA MAISON DE LA JUSTICE ET DU DROIT

La Maison de la Justice et du Droit rassemble des professionnels du droit (avocats, notaires, huissiers, conciliateurs de justice...) et des associations spécialisées dans la médiation familiale, le logement, la consommation, etc. Des conseils sont prodigués gratuitement pendant des permanences.

Maison de la Justice et du Droit  
46, boulevard du Capitaine Gèze (14<sup>e</sup>)  
04 84 52 08 81  
[mjd-marseille@justice.fr](mailto:mjd-marseille@justice.fr)



Actes d'état civil, passeports et papiers d'identité, mais aussi inscriptions sur les listes électorales : vos démarches administratives sont facilitées à Marseille grâce aux Bureaux Municipaux de Proximité et aux services en ligne.

## Vos démarches citoyennes à Marseille

### DES DÉMARCHES D'ÉTAT CIVIL SIMPLIFIÉES

Les actes d'état civil sont délivrés directement en Bureau municipal de Proximité. Ils peuvent être également commandés en ligne via un téléservice, ou même directement par voie postale à votre domicile.

[troov.com/marseillerv](http://troov.com/marseillerv)

### Vous venez d'avoir un enfant à Marseille ?

Vous avez 5 jours pour le déclarer dans la mairie de secteur de l'arrondissement de la maternité ou de la clinique où il est né (et non pas l'arrondissement où vous résidez). Cette déclaration permettra d'établir son acte de naissance.

### Anticipez !

Il y a des périodes de fortes demandes, notamment avant les vacances scolaires, où les délais de réception augmentent de façon significative : de 45 jours pour les passeports et de 8 à 9 semaines pour les Cartes Nationales d'Identité (CNI) à compter de la date de dépôt des dossiers.



### LISTES ÉLECTORALES : JE VOTE À MARSEILLE

Nouvelle Marseillaise ou nouveau Marseillais, vous avez jusqu'au sixième vendredi précédant un scrutin pour vous inscrire sur les listes électorales.

Vous pouvez :

- vous rendre dans un des Bureaux Municipaux de Proximité (BMdP) ou à la Direction des Élections (13, bd de Dunkerque, 13002 Marseille)
- vous connecter directement sur le site [eservices.marseille.fr](http://eservices.marseille.fr), accessible avec un compte [service-public.fr](http://service-public.fr) ou via France Connect

Un Français qui atteint l'âge de 18 ans est inscrit d'office sur les listes électorales s'il a accompli les formalités de recensement à 16 ans. Si ce n'est pas le cas, il peut demander son inscription sur les listes électorales.

→ **Bon à savoir** : vous pouvez vérifier votre situation électorale sur [service-public.fr](http://service-public.fr)

TOUTES LES INFOS SUR [eservices.marseille.fr](http://eservices.marseille.fr)



# ÉDUCATION

De la crèche à la maternelle, de la maternelle à l'école primaire, durant le temps scolaire ou périscolaire, entre les murs de classes ou dans les cours de récréation, dans les écoles et en dehors, l'épanouissement des enfants est la priorité absolue de la Ville de Marseille. Depuis 2020, la municipalité multiplie les actions en faveur de l'éducation.

## La petite enfance

La Ville de Marseille accueille les tout-petits dans ses 59 crèches et deux haltes-garderies municipales. Elle soutient financièrement les crèches associatives en partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales des Bouches-du-Rhône et accompagne les crèches privées dans la réalisation de leurs projets.

### COMMENT FAIRE UNE DEMANDE DE PLACE EN CRÈCHE ?

Les demandes de place peuvent se faire sur [superminot.marseille.fr](http://superminot.marseille.fr), directement à l'Accueil Superminot (40, rue Fauchier 13002 de 8h à 12h et de 13h à 16h), ou à défaut, auprès de la directrice ou du directeur d'une des crèches municipales et associatives. Pour les enfants à naître, les inscriptions sont prises au plus tôt à partir du 5<sup>e</sup> mois de grossesse et doivent être confirmées dans les 2 mois qui suivent la naissance.



En janvier ou février, la Ville de Marseille peut demander aux familles de confirmer leurs demandes de places. Un mail et/ou un SMS est alors envoyé pour leur indiquer les démarches à suivre.

Pour les demandes en crèches associatives, les parents sont invités à se rapprocher des établissements choisis, afin de confirmer leur demande.

La Ville de Marseille a adopté de nouveaux critères d'attribution pour les places en crèches municipales, plus équitables et plus transparents. Ils sont définis par le règlement de fonctionnement des crèches municipales et la nouvelle grille de cotation, et sont consultables sur [marseille.fr/education/petite-enfance](http://marseille.fr/education/petite-enfance)

### DES DISPOSITIFS INNOVANTS POUR ÉVEILLER LES ENFANTS DÈS LE PLUS JEUNE ÂGE

La Ville de Marseille déploie des méthodes innovantes, au plus près des besoins de l'enfant, pour favoriser son développement serein et son éveil à la vie collective. Parmi les actions d'éveil artistique, il y a des sorties au théâtre (notamment à l'Opéra) et à l'Opéra, aux musées (avec un partenariat avec le Mucem), dans les bibliothèques, ou encore des résidences d'artistes.

### LA CRÈCHE MOBILE : UN ACCUEIL OCCASIONNEL ET GRATUIT

La crèche mobile est une halte-garderie itinérante animée par des professionnel(le)s de la Petite enfance. Grâce à un véhicule spécialement conçu et aménagé pour les tout-petits, des enfants de 12 mois à 4 ans sont accueillis de manière occasionnelle dans 6 arrondissements de la ville.  
Horaires d'ouverture : 9h-12h et 13h30-16h30  
Accueil de 10 enfants de 12 mois à 4 ans  
Contact : 06 64 55 22 41  
[crechemobile@marseille.fr](mailto:crechemobile@marseille.fr)

### UNE ALIMENTATION Saine POUR LES PLUS PETITS

Les repas des crèches municipales marseillaises sont cuisinés sur place. 64 % des produits proposés lors de la conception des repas sont d'origine bio, label rouge et d'appellation d'origine protégée ou contrôlée. 100 % des viandes sont d'origine française. 100 % des poissons sont issus de la pêche durable.

# Les écoles marseillaises



Chaque année, la Ville de Marseille accueille plus de 76 000 petites Marseillaises et petits Marseillais dans 470 écoles.

- En maternelle, les enfants de 3 à 6 ans prennent goût à l'apprentissage et au vivre-ensemble.
- En élémentaire, les enfants de 6 à 11 ans développent les apprentissages fondamentaux (français, mathématiques, arts plastiques, éducation physique et sportive, etc.).

Certaines écoles accueillent également des enfants à partir de 2 ans dans des classes "Toute Petite Section".

## LE PLAN ÉCOLES DU SIÈCLE

C'est une priorité absolue pour l'équipe municipale : le Plan Écoles du siècle est un programme inédit de rénovation des écoles marseillaises. Il concerne l'intégralité du parc scolaire, soit 470 écoles.

1,5 milliard d'euros est mobilisé, avec une aide exceptionnelle de l'État dans le cadre du plan "Marseille en grand", pour améliorer les conditions d'apprentissage des enfants et le travail des personnels.

Les travaux réalisés dans les écoles marseillaises répondent aux défis environnementaux, avec des constructions énergétiquement et climatiquement performantes.

Ils incluent la végétalisation des écoles : désimperméabilisation des cours et meilleure organisation de leur espace pour le bien-être des enfants, îlots de fraîcheur, créations et entretien de jardins pédagogiques.

De plus, l'objectif du Plan Écoles du siècle est de créer des lieux ouverts sur la ville et les quartiers offrant gymnases et médiathèques à tous les habitants.

Les projets sont pensés en concertation avec ces derniers.

## EN CHIFFRES

- Plus de 1,5 milliard d'euros investis dans le Plan Écoles du siècle
- 470 écoles concernées, soit l'intégralité des écoles de la ville
- 35 millions d'euros investis chaque année dans les travaux du quotidien
- 25 nouvelles écoles entre 2020 et 2026



## COMMENT INSCRIRE UN ENFANT DANS UNE ÉCOLE PUBLIQUE MARSEILLAISE ?

La demande d'inscription d'un enfant doit se faire via le service Superminot :

- en ligne sur [superminot.marseille.fr](http://superminot.marseille.fr)
- à l'accueil Superminot, au 40, rue Fauchier 13002 Marseille (du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h à 16h).
- dans un Bureau Municipal de Proximité (de 8h30 à 16h30).
- en Mairie Mobile. Pour connaître les lieux et horaires d'ouverture, rendez-vous sur [marseille.fr](http://marseille.fr)

Après le traitement de votre demande, vous recevez un certificat à présenter à l'école où l'enfant sera scolarisé afin de rencontrer la direction d'école et finaliser l'inscription. L'enfant est inscrit dans son école de secteur, en fonction du lieu d'habitation.

Si aucune place n'est disponible dans cette école, l'enfant sera inscrit dans une école à proximité de son domicile.

Une cartographie des écoles marseillaises est disponible en ligne : [carto.marseille.fr](http://carto.marseille.fr) ou [secteursscolaires.marseille.fr](http://secteursscolaires.marseille.fr)

## LA VILLE DE MARSEILLE INVESTIT MASSIVEMENT POUR LA RÉUSSITE SCOLAIRE

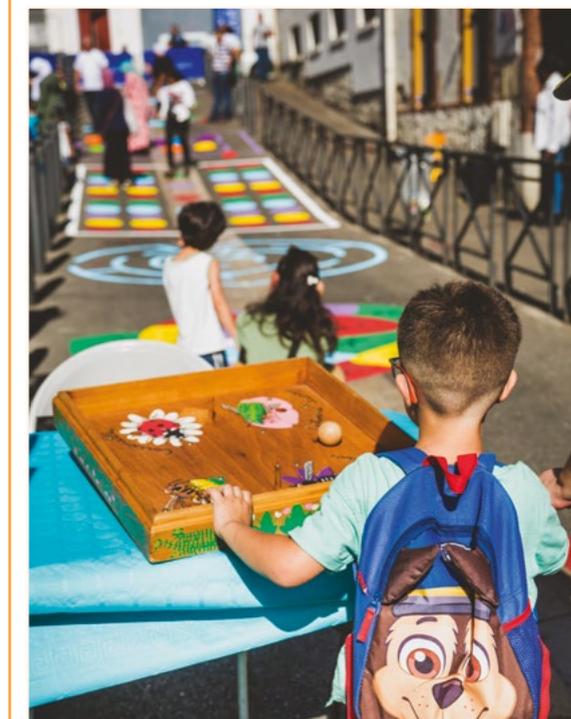
Le budget de l'éducation est le premier budget de la Ville, un budget en augmentation pour offrir aux familles les meilleures conditions pour la scolarité de leurs enfants :

- offre périscolaire : inscriptions flexibles, tarifs adaptés, meilleur encadrement ;
- offre éducative pendant les pauses méridiennes
- soutien scolaire renforcé ;
- kit complet de fournitures scolaires est offert par la Ville à chaque rentrée ;
- des sorties scolaires financées par la Caisse des écoles de Marseille (musées, parcs et jardins, cinémas, équipements sportifs, librairies...).

## SÉCURITÉ RENFORCÉE AUTOUR DES ÉCOLES

Avec "Petits piétons", des retraités volontaires assurent l'accompagnement des traversées piétonnes aux entrées et sorties des écoles. Ce dispositif s'adresse prioritairement aux personnes à revenus modestes et permet de renforcer les liens intergénérationnels entre nos aînés et les petites Marseillaises et les petits Marseillais.

L'opération "Rue des enfants" permet de sécuriser et de se réapproprier l'espace public : place aux jeux et à la convivialité.



## DES CANTINES SCOLAIRES POUR TOUS ET UNE ALIMENTATION Saine ET DURABLE

La Ville de Marseille a gelé le prix des cantines scolaires.

Des menus plus sains : deux fois plus de bio, des produits moins transformés, 60 % de labels minimums, deux fois plus d'additifs interdits. Des menus thématiques pour faire découvrir la gastronomie régionale et internationale.

# Le périscolaire

La Ville de Marseille met en place des accueils périscolaires avec l'objectif d'accompagner les petites Marseillaises et les petits Marseillais dans leurs apprentissages et leur épanouissement. Matin, midi et soir, des temps périscolaires sont pensés en soutien aux familles et pour le bien-être des enfants.

## ACCUEIL PÉRISCOLAIRE DU MATIN ET DU SOIR

La Ville de Marseille offre un service d'accueil le matin (de 7h30 à 8h20) et en fin d'après-midi (16h30 à 18h, et 18h30 dans une centaine d'écoles), sur inscription et moyennant une participation financière selon les ressources des familles. Les inscriptions sont possibles les lundi, mardi, jeudi ou vendredi, de façon flexible, pour répondre aux besoins des parents. Lors de l'accueil de fin d'après-midi, les enfants peuvent participer à des animations éducatives en lien avec le projet pédagogique de l'école.

Informations et inscriptions sur le portail [superminot.marseille.fr](http://superminot.marseille.fr)



## TEMPS RÉCRÉATIFS DURANT L'INTERCLASSE CANTINE

Tous les jours de 11h30 à 13h30, des animations gratuites sont organisées dans les écoles élémentaires. Des animateurs diplômés proposent des ateliers éducatifs, ludiques, sportifs ou culturels, conformément aux axes du nouveau Projet éducatif de territoire (PEDT) adopté en 2022. Le personnel municipal des écoles participe également à l'encadrement de ce temps et met du matériel pédagogique à disposition des enfants.

## ÉTUDES SURVEILLÉES

Dans les écoles où il y a des enseignants volontaires, des études surveillées sont mises en place de 16h30 à 17h30. Les élèves peuvent alors effectuer leur travail personnel. L'inscription est gratuite. Un enfant peut être inscrit aux études surveillées certains soirs et fréquenter les animations périscolaires les autres soirs.

## SOUTIEN SCOLAIRE : LES ATELIERS MARS (MARSEILLE POUR LA RÉUSSITE SCOLAIRE)

Mis en place dans les écoles du Réseau d'éducation prioritaire (REP) de Marseille, les ateliers MARS (Marseille Pour la Réussite Scolaire) offrent un accompagnement éducatif et ludique.

- Pour les élèves de l'école élémentaire, du CP au CM2, les ateliers regroupent 8 à 10 enfants et sont encadrés par un enseignant.
- De même, les élèves de Grande Section de maternelle bénéficient d'ateliers MARS spécifiques qui visent à renforcer leurs compétences orales en langage. Ces ateliers se déroulent de 16h30 à 17h30.

Pour toute question relative aux ateliers MARS, vous pouvez écrire à l'adresse suivante : [mars@marseille.fr](mailto:mars@marseille.fr)

## LES CENTRES AÉRÉS

Il existe environ 150 centres aérés qui accueillent les enfants les mercredis, les samedis et pendant les vacances scolaires. En tout, à peu près 13 000 places sont proposées sur l'ensemble de la ville (voir aussi p. 32 pour les Centres sociaux et le dispositif "Vacances pour tous").

Toutes les informations dans votre mairie de secteur ou sur [marseille.fr](http://marseille.fr)



# Des dispositifs pour la jeunesse

La Ville de Marseille s'engage fortement pour sa jeunesse. Elle consacre des moyens nouveaux et de nombreuses actions au service des jeunes Marseillaises et des jeunes Marseillais de 12 à 30 ans, pour améliorer leur cadre de vie, favoriser leur insertion sociale et professionnelle, et leur permettre de devenir des citoyens acteurs de leur quotidien et de leur environnement.

## LE BAFA "PLACE AUX JEUNES CITOYENS"

"Place aux jeunes citoyens" permet à 80 jeunes Marseillais et Marseillaises âgés de 17 à 30 ans de suivre la formation au BAFA financée intégralement par la Ville, en intervenant dans les accueils de loisirs. En contrepartie, à l'issue de leur formation BAFA validée, ces jeunes doivent s'investir dans des Accueils Collectifs de Mineurs (ACM) municipaux et s'engager à travailler 8 semaines sur deux ans.

## UN COUP DE POUCE POUR LE PERMIS DE CONDUIRE

Depuis 2023, des jeunes de 16 à 30 ans éloignés de l'offre de transport en commun peuvent bénéficier d'une formation intensive au Code de la route et de l'inscription à l'examen.

## DEVIENS NAGEUR SAUVETEUR

La Ville prend en charge la formation des jeunes entre 17 et 30 ans pour le Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique (BNSSA). Il leur permet de travailler sur les plages et dans les piscines municipales durant la saison estivale.

## LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES DE MARSEILLE (CMJ)

La Ville de Marseille donne la parole aux jeunes via la création et l'animation du Conseil municipal des Jeunes, l'assemblée des jeunes Marseillais et Marseillaises, âgés de 14 à 18 ans, représentative de l'ensemble des arrondissements de la commune (voir aussi p. 38 à 39).

# VI(LL)E ÉTUDIANTE

Marseille accueille une communauté étudiante de plus en plus nombreuse venue des quatre coins de la France et de la planète. Vous êtes étudiant(e) ? La Ville de Marseille vous accompagne.

## LE CONSEIL MARSEILLAIS DE LA VIE ÉTUDIANTE (CMVE)

Un Conseil marseillais de la vie étudiante (CMVE) a été créé pour renforcer la confiance réciproque entre les jeunes et les pouvoirs publics et construire ensemble des solutions. Composé d'étudiants et de représentants d'associations étudiantes, il bénéficie de l'appui des élus et des services de la Ville pour développer des projets ou des actions en lien avec le quotidien des étudiants.

## UNE SEMAINE D'ACCUEIL

L'association Sortie d'Amphi, créée avec le soutien de la Ville de Marseille, organise, chaque début d'année universitaire, en octobre, une semaine d'accueil proposée à l'ensemble des étudiantes et des étudiants, pour faciliter leur intégration sur le territoire.

La Ville de Marseille soutient l'application "**Le dégainé**" qui référence les aides sociales et financières auxquelles les étudiants peuvent prétendre.



## LA MAISON DES ÉTUDIANTS D'INFO JEUNES MARSEILLE-CANEBIÈRE

La municipalité apporte son soutien au programme d'actions développé par Info Jeunes Marseille-Canebière au sein de la Maison de l'Étudiant. Lieu ouvert, la Maison de l'Étudiant offre des espaces de travail, des lieux de réunion et organise des événements pour l'ensemble de la communauté étudiante. Les étudiants peuvent y trouver un accompagnement et des ressources sur la mobilité internationale, le numérique, l'accès au marché du travail, etc.

Maison de l'Étudiant de Marseille  
96, La Canebière - 13001 Marseille

## LA VILLE DE MARSEILLE CONTRE LA PRÉCARITÉ ÉTUDIANTE

Mobilisée contre la précarité étudiante, la Ville de Marseille a mis en place plusieurs dispositifs d'aides pour les étudiants qui rencontrent des difficultés financières. Elle offre régulièrement des repas gratuits (des déjeuners pendant la semaine d'accueil ou des dîners pendant les périodes d'examen ou les fêtes de fin d'année).

En matière de logement, Marseille soutient le dispositif d'hébergement d'urgence du Crous d'Aix-Marseille-Avignon, qui permet la mise à l'abri rapide pendant un temps des étudiants sans logement, sans contrepartie financière. Les étudiants, dans ce cadre, peuvent bénéficier d'un suivi social individuel.

Première collectivité financeuse du Crous Aix-Marseille-Avignon, la Ville participe au financement de la rénovation de la Cité universitaire Galinat (5<sup>e</sup>) ainsi qu'à la construction de deux nouvelles résidences universitaires, pour la création de 600 places supplémentaires à Marseille.



# LOGEMENT

Locataire ou propriétaire, vos conditions de logement comptent pour la Ville de Marseille qui peut vous accompagner dans vos démarches.

## LE LOGEMENT : GRANDE CAUSE MUNICIPALE

La Ville de Marseille est pleinement engagée pour résoudre la crise du logement. Marseille est aujourd'hui le plus grand chantier de rénovation urbaine en France, avec un financement exceptionnel de l'ANRU (Agence Nationale de la Rénovation Urbaine). Elle participe à la construction de nouveaux logements, y compris sociaux.

Elle agit contre l'habitat indigne : arrêtés de mise en sécurité, prises en charge des personnes évacuées, réalisation de travaux d'office et lutte contre les marchands de sommeil.

Aux côtés des populations les plus précaires, et en partenariat avec l'État, la Ville de Marseille dispose également de places d'hébergement d'urgence qu'elle gère par le biais du CCAS et du Samu social municipal. Elle en réserve une partie pour les étudiants se trouvant dans des situations d'urgence et participe également au financement de cités universitaires.

### À SAVOIR :

→ Depuis 2022, un guichet unique de signalement de logements dégradés a été mis en place dans le département, via la plateforme dédiée du ministère de la Transition écologique : [habitatindigne13.histologe.fr](https://habitatindigne13.histologe.fr)  
**Attention ! En cas d'extrême urgence, appeler le Bataillon de marins-pompiers de Marseille au 18.**

## PUNAISES DE LIT :

Très résistantes, les punaises de lit prolifèrent rapidement dans tout type de logement, qu'il soit propre ou insalubre. De nombreux Marseillais et Marseillaises sont victimes de la recrudescence des infestations. C'est pourquoi il faut procéder à des mesures strictes pour les éliminer.

Si vous êtes locataire, c'est le bailleur qui supporte les frais de détection et de désinfestation des punaises de lit. Une plateforme dédiée est à votre disposition pour vous apporter informations et conseils [stop-punaises.gouv.fr/](https://stop-punaises.gouv.fr/)

La Ville de Marseille, via une convention avec l'association des Compagnons Bâisseurs Provence, permet aux particuliers de disposer gratuitement de matériel spécialisé contre les punaises de lit (appareils à vapeur spécialisés et aspirateurs).

### Contact :

Compagnons Bâisseurs Provence  
7, rue Edouard Pons  
13006 MARSEILLE  
Tel : 04 91 50 03 83



### RÉALISER DES TRAVAUX À MARSEILLE : LES SERVICES ET DÉMARCHES D'URBANISME

L'extension de mon bâtiment est-elle possible ?  
Où puis-je construire ?

Des règles d'urbanisme s'imposent lorsque l'on désire réaliser des travaux. Elles sont déterminées par le Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) qui fixe les règles pour l'ensemble du territoire Marseille Provence.

Que vous vouliez faire construire, démolir, ou réaliser des aménagements sur un édifice sur le territoire de la commune, il est nécessaire d'obtenir **un permis de construire** ou **une autorisation**. Pour déposer vos dossiers, il existe plusieurs possibilités :

- **vous rendre à l'accueil** au 38, rue Fauchier : les lundis, mercredis, vendredis de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h (15h30 pendant les vacances scolaires).
- **par voie postale** à l'adresse suivante : Service des autorisations d'Urbanisme, 38-40, rue Fauchier 13233 Marseille CEDEX 20.
- **en ligne** : [mes-demarches.marseille.fr/](https://mes-demarches.marseille.fr/)

**À savoir** : le centre-ville de Marseille est dans le périmètre des Sites patrimoniaux remarquables (SPR) qui visent à la protection du patrimoine, qu'il soit culturel, architectural, urbain, paysager, historique ou archéologique.

Sachez que sur [marseille.fr](https://marseille.fr), vous trouverez également les informations relatives au ravalement de façade ou aux procédures de modifications de l'usage d'un bien. À ce sujet, vous pouvez vous adresser à [autorisationchangementusage@marseille.fr](mailto:autorisationchangementusage@marseille.fr)

Enfin, en cas de travaux et de déménagement (et d'autres cas spécifiques pour les professionnels), il est possible de demander des autorisations qui modifient temporairement les conditions de circulation sur la voie publique. Pour toute demande : [mes-demarches.marseille.fr](https://mes-demarches.marseille.fr)

**À savoir !** Pour faciliter vos démarches, la Métropole Aix-Marseille-Provence a créé la **Maison métropolitaine de l'habitat** (anciennement Espace accompagnement habitat). Des spécialistes du logement et de l'habitat sont là pour vous informer et vous conseiller : signalement d'un logement indigne, accompagnement social et juridique, amélioration de l'habitat, rénovation énergétique, demande de logement social.

→ **Retrouvez également des informations sur la recherche d'un logement dans le parc privé ou social, et sur les dispositifs à destination des publics spécifiques (personnes précaires ou vulnérables, étudiants...)** sur [marseille.fr](https://marseille.fr)



### UNE RÉGLEMENTATION POUR LES MEUBLÉS TOURISTIQUES

À Marseille, la réglementation concernant la location des meublés touristiques évolue.

Vous devez obligatoirement demander un numéro d'enregistrement pour toute location occasionnelle d'un meublé de tourisme.

S'il s'agit de votre résidence principale, la durée maximum pendant laquelle les résidences principales peuvent être louées à des touristes est limitée à 90 jours.

S'il s'agit d'une résidence secondaire, vous devez demander une autorisation de changement d'usage.

→ **Attention** : désormais, toute transformation d'une résidence secondaire en meublé touristique (détenue par une personne physique ou morale) est soumise à une obligation de compensation. Cela veut dire que pour chaque nouveau meublé de tourisme, les propriétaires doivent créer de façon concomitante un logement pérenne de qualité et de surface équivalente à partir de locaux qui n'avaient pas cet usage d'habitation.

Depuis 2023, les contrôles sont renforcés, et les contrevenants peuvent faire l'objet de poursuites judiciaires. Des autocollants sont apposés sur des boîtes à clé qui occupent illégalement le mobilier urbain sur l'espace public. Après cet avertissement, elles sont retirées dans un délai de 15 jours (photo ci-dessus). La Ville de Marseille a pour souci de protéger le logement des Marseillaises et des Marseillais. Elle veille à garder un équilibre entre logement pérenne et activités touristiques, en régulant le développement de l'offre touristique de meublés. Toutes les infos sur [marseille.fr](https://marseille.fr)





# MOBILITÉS

La Ville de Marseille défend le développement des transports en commun et des mobilités douces.

## LA RÉGIE DES TRANSPORTS MÉTROPOLITAINS

Les transports en commun sont exploités par la Régie des Transports Marseillais (RTM), compétence de la Métropole Aix-Marseille-Provence (AMP). La Ville de Marseille défend auprès de la Métropole le renforcement des réseaux de transports en commun. Elle a obtenu l'extension du tramway vers le quartier de la Belle de Mai et porte le désenclavement des quartiers nord comme une priorité de la réorganisation des réseaux de transport en commun.

## MOBILITÉS DOUCES

La Ville de Marseille défend le développement des mobilités douces. Engagée en faveur de la piétonisation, elle s'emploie à libérer et apaiser l'espace public, en luttant notamment contre le stationnement anarchique et l'encombrement des trottoirs. Pour l'usage du vélo et des véhicules personnels, elle travaille en direction de la Métropole pour le renforcement significatif du réseau de piste cyclables, sur le déploiement massif d'emplacements de stationnement dédié aux vélos, ainsi que sur l'offre de stationnement pour les deux roues motorisés. Elle encourage les initiatives d'autopartage : celles et ceux qui utilisent ce service peuvent bénéficier de fortes réductions sur les tarifs de stationnement.

## STATIONNER À MARSEILLE

Vous habitez une zone de stationnement payant et vous stationnez à proximité de votre domicile plusieurs jours par semaine ? La Ville de Marseille propose des tarifs "résident" et "étudiant-résident", avec un dégrèvement pour les véhicules électriques. Différentes formules existent également pour les professionnels et pour les personnes à mobilité réduite.

Des tarifs préférentiels sont appliqués aux résidents dans les parkings aménagés du centre-ville et il existe des parkings relais de la RTM situés aux terminus des stations de métro.

Plus d'infos :  
[marseille.fr/se-deplacer](https://marseille.fr/se-deplacer)

Service de la Fourrière Municipale  
58 boulevard Capitaine Gèze  
13014 Marseille  
Tél. : 04 91 14 65 40

## LA VOIE EST LIBRE : LA CORNICHE AUX PIÉTONS ET AUX MOBILITÉS DOUCES

Avec jusqu'à 40 000 visiteurs par édition, La Voie est Libre est un rendez-vous particulièrement apprécié par les Marseillaises et les Marseillais qui peuvent profiter pleinement et sereinement, pendant tout un dimanche, d'un accès privilégié à la corniche Kennedy.

En moyenne une fois par mois, de février à juin et de septembre à novembre, cette partie du littoral marseillais, au panorama exceptionnel, est réservée aux piétons et aux usagers des mobilités douces.

Au programme également : des animations culturelles, musicales et sportives, ainsi que des foodtrucks et triporteurs pour se restaurer.

Les dates des éditions de La Voie est Libre sont sur le site [marseille.fr](https://marseille.fr)

# TRANQUILLITÉ SÉCURITÉ

Forte de sa relation de proximité avec la population et en partenariat avec la Police Nationale, la Police Municipale remplit une mission de prévention et de sécurité au service des habitantes et des habitants, sur l'ensemble du territoire de la ville.

## La Police Municipale au plus proche des habitants

Depuis 2020, les moyens de la Police Municipale sont renforcés pour apaiser l'espace public et assurer la sécurité de toutes et tous, de jour comme de nuit.

Ses agents sont présents dans tous les quartiers, avec 4 bases de proximité qui couvrent respectivement le nord, le sud et le centre-ville. Véritable lien social au cœur de Marseille, le poste de police du 42, La Canebière a ouvert en juin 2024, en coopération avec le commissariat de la Police Nationale à Noailles.

Pour plus d'efficacité, la Police Municipale se diversifie au sein de 6 brigades créées ou renforcées : la brigade de nuit a vu ses effectifs tripler, le parc de la brigade motorisée s'est étoffé et la brigade VTT a pris de l'ampleur avec la création de brigades mixtes en collaboration avec la Police Nationale. La brigade de l'environnement lutte contre les dépôts sauvages ; la brigade maritime patrouille le long du littoral (en mer et sur terre). La brigade équestre circule dans les différents massifs, sur le littoral et dans les parcs et jardins. Et la brigade canine a pour mission de prévenir, sécuriser, apaiser et agir au quotidien pour la tranquillité publique.

**Contact :**  
PC radio Police Municipale :  
04 91 55 41 01

**Pour plus d'informations**  
[marseille.fr/police-municipale](https://marseille.fr/police-municipale)

### DES EFFECTIFS EN AUGMENTATION

La Police Municipale de Marseille recrute chaque année des nouveaux agents. Elle en compte aujourd'hui plus de 600, contre 400 il y a à peine trois ans. La Ville de Marseille poursuit ses recrutements, avec pour objectif 800 policiers municipaux en 2026.



### UNE VIDÉOPROTECTION URBAINE PLUS EFFICACE

Le Centre de Supervision Urbain fonctionne 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. Les caméras de vidéoprotection sont installées aux abords d'équipements publics de proximité comme les écoles ou les parcs. En 2026, Marseille comptera 500 caméras supplémentaires, avec le soutien de l'État.



## Le Bataillon de marins-pompiers de Marseille (BMPM)

Plus grande unité de la Marine nationale, le Bataillon de marins-pompiers de Marseille compte plus de 2 600 militaires et civils. Cas unique en France, il est placé sous l'autorité du Maire de Marseille. Il réalise plus de 330 interventions par jour. Avec plus de 400 engins d'intervention et 17 Centres d'Incendie et de Secours, il intervient également dans le Grand Port Maritime de Marseille (bassins Est et bassins Ouest à Fos-sur-Mer et Port-de-Bouc), et sur les sites de l'aéroport Marseille-Provence et d'Airbus helicopters. Secours à la personne, lutte contre les incendies, missions de prévention... Le Bataillon a un objectif : protéger les Marseillaises et les Marseillais.

### LE BATAILLON DE MARINS-POMPIERS DE MARSEILLE SUR TOUS LES FRONTS

Le BMPM intervient également dans des actions de solidarité à l'étranger et outre-mer, comme ce fut le cas en 2024 à la Réunion ou à Mayotte suite aux passages de cyclones, mais aussi en Grèce ou en 2023 au Canada pour des feux de forêts.

La réactivité et l'organisation du Bataillon lui permettent de déployer des renforts sur ordre du ministère des Armées ou du ministère de l'Intérieur, avec des moyens matériels et humains spécialisés dans différents domaines : feux de forêts, inondations, sauvetage-déblaiement ou encore santé.

### LA PRÉVENTION DES RISQUES MAJEURS À MARSEILLE

La Ville de Marseille a édité un nouveau document d'information communale sur les risques majeurs (DICRIM).

Inondations, risque sismique, feux de forêt, tsunami : la population marseillaise est exposée à des risques majeurs. La Ville de Marseille, avec le Bataillon de marins-pompiers de Marseille, organise régulièrement des exercices de simulation.

#### Le DICRIM recense l'ensemble de ces risques et les consignes associées.

- Vous ne l'avez pas reçu ? Il est disponible sur le site [marseille.fr](https://marseille.fr) et dans les mairies de secteurs.
- Vous pouvez vous inscrire aux alertes via un formulaire en ligne sur le site de la ville, afin d'être prévenu via SMS, appel vocal ou encore courriel en cas d'un risque imminent affectant tout ou partie de la commune.
- Il est recommandé de constituer, dans chaque foyer, un kit d'urgence à placer dans un endroit facilement accessible.



# SOLIDARITÉ & ACTION SOCIALE

La Ville de Marseille intervient en faveur de l'action sociale et de la solidarité. Elle met en place des dispositifs pour développer des espaces de partage et d'entraide.

## Pour les familles

### LES ÉQUIPEMENTS SOCIAUX ET CENTRES MUNICIPAUX D'ANIMATION

Gérés par des associations d'éducation populaire, les 65 équipements sociaux (Maisons Pour Tous et centres sociaux) sont des structures de proximité qui ont pour objectif de tisser les liens entre les habitants, à travers des activités sociales, éducatives, culturelles...

À Marseille, il existe environ 150 centres aérés qui accueillent les enfants les mercredis, les samedis et pendant les vacances scolaires. 13 000 places sont proposées sur l'ensemble de la ville.

Pour inscrire un enfant, il faut contacter directement les structures par téléphone ou par courriel.

Quant aux centres sociaux, maillons essentiels de la vie de nos quartiers, ils bénéficient d'un soutien renforcé. Pour mieux répondre aux besoins des habitants, la plupart de ces centres sont désormais ouverts tout l'été.

### “VACANCES POUR TOUS” ET ACTIVITÉS GRATUITES

La Ville de Marseille a entrepris d'agir en faveur du droit aux vacances pour toutes et tous, en proposant des séjours pendant les vacances d'été et les vacances scolaires. Le dispositif “**Vacances pour Tous**” permet ainsi à des enfants des quartiers prioritaires de la ville, de bénéficier de séjours à des tarifs très abordables pour les familles. En 2023, ce sont 3 000 enfants qui ont pu en bénéficier.

Pendant les vacances scolaires, la municipalité offre des “**Pass Vacances**” qui garantissent à tous les enfants un accès gratuit aux équipements municipaux de culture et de loisirs (musées, piscines, patinoire, skatepark...).

### BON À SAVOIR

#### La municipalité propose :

- une aide psychologique gratuite (sur rendez-vous) : un espace d'écoute et de parole privilégié en toute confidentialité avec une psychologue.  
**Contact** : 06 32 87 12 41
- un conseil en économie sociale et familiale peut vous aider dans vos démarches de la vie quotidienne et apporter des réponses à vos questionnements.  
**Gratuit – Sur rendez-vous**  
**Contact** : 04 91 14 66 48

Plusieurs fois par an, des “Fêtes en famille” sont organisées au parc Borély : des journées de partage entièrement dédiées aux familles marseillaises autour d'activités, de jeux et de moments conviviaux.

## Pour les séniors

Un **pass sénior** a été créé pour les 200 000 Marseillaises et Marseillais de plus de 60 ans, qui permet de profiter des offres proposées par la Ville et faciliter l'accès à la culture, au sport et aux loisirs.

### ACTIVITÉS ET CLUBS DE LOISIRS POUR LES SÉNIORS

Soucieuse de ses séniors, la Ville de Marseille propose, chaque année, un panel d'activités aux personnes de plus de 60 ans pour se cultiver ou s'informer, rompre l'isolement et combattre la sédentarité, partager des moments de convivialité, de détente ou de fête...

La Ville s'est enrichie des 6 clubs d'animation séniors. Au nombre de 7 au total, ils sont répartis sur l'ensemble de la commune.

Le programme détaillé de toutes les activités culturelles, sportives et de loisirs et des accompagnements proposés par la Ville se trouve dans son “Catalogue Séniors” annuel.



### Contacts

Ville de Marseille - Service des Séniors  
Les Docks 10.3 (6<sup>e</sup> étage)  
10, place de la Joliette  
13002 Marseille

**Ouverture au public** du lundi au vendredi  
de 9h à 12h et de 13h30 à 16h  
Tél. : 04 91 55 38 28/04 91 55 31 98

**service-des-seniors@marseille.fr**  
[marseille.fr/social/seniors](https://marseille.fr/social/seniors)



# Action sociale

## LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la Ville de Marseille est l'acteur essentiel de la politique sociale développée par la municipalité. Il intervient en faveur des personnes âgées et des personnes en situation de précarité. Plus de 250 agents du CCAS répartis sur une quinzaine de sites agissent au quotidien auprès d'un Marseillais sur quatre.

Le CCAS assure également la gestion du registre nominatif des personnes les plus vulnérables, ce qui permet une intervention ciblée des services sanitaires et sociaux en cas de plan canicule.

[ccas-marseille.fr](http://ccas-marseille.fr)

## DE NOMBREUSES MESURES POUR LES PLUS VULNÉRABLES

La municipalité a renforcé les moyens humains et financiers du CCAS. Les secours financiers des ménages modestes ont ainsi été multipliés par 5 en 3 ans. Les familles monoparentales font l'objet d'un soutien particulier, financièrement ou par des dispositifs d'aide alimentaire. La Ville a lancé, avec l'État, le plus grand programme de lutte contre la pauvreté en France. Elle s'implique contre le sans-abrisme, avec la création de places supplémentaires d'hébergement d'urgence, d'accueils de jour et l'accès à des douches municipales,

Le **Samu Social municipal**, installé dans des locaux tout neufs, assure 7 j/7, sur toute la ville, l'assistance, l'accompagnement et le transport des personnes vulnérables vers les centres d'accueil et d'hébergement. Il est le seul Samu Social municipalisé de France. Il distribue près de 300 repas par jour.



## LA NUIT DE LA SOLIDARITÉ

La Ville organise chaque année depuis 2021 une Nuit de la solidarité pendant laquelle des équipes de bénévoles et de professionnels vont à la rencontre de personnes en situation de grande exclusion. Ces opérations permettent d'affiner les connaissances de terrain des besoins des personnes à la rue (nombre de repas à distribuer, lieux de vie...) pour développer des politiques publiques adaptées. Par exemple, c'est en constatant la recrudescence du nombre de femmes sans abri que la Ville a décidé de créer, en trois ans, plus de 430 places supplémentaires d'hébergement d'urgence pour les femmes et les familles.

Inscriptions à la prochaine édition sur [nuit-solidarite.marseille.fr](http://nuit-solidarite.marseille.fr) (inscriptions ouvertes mi décembre).



## Associations

Marseille a un tissu associatif très dynamique. La ville compte plus de 20 000 associations qui développent, sur notre territoire, des projets culturels, sociaux, éducatifs, environnementaux. Elles emploient plus de 3 000 salariés. La Ville de Marseille soutient et accompagne le monde associatif.

## UN PORTAIL UNIQUE POUR LES DEMANDES DE SUBVENTIONS

Le dépôt des demandes de subventions auprès de la Ville de Marseille est entièrement dématérialisé et s'effectue uniquement en ligne sur la plateforme dédiée : [subventions.marseille.fr](http://subventions.marseille.fr)

**Contact mail :**  
[guichetdemandesubvention@marseille.fr](mailto:guichetdemandesubvention@marseille.fr)  
ou par téléphone de 9h à 12h  
du lundi au vendredi : 04 91 14 62 71

## LA MAISON DES ASSOCIATIONS

La Maison des Associations est un centre de ressources et de services pour les associations marseillaises. Elle décline ses missions en quatre mots : conseiller, former, accompagner et promouvoir.

La Maison des Associations  
93, la Canebière  
13001 Marseille

**Contact :**  
Téléphone : 04 91 55 39 50  
Mail : [cite.asso@marseille.fr](mailto:cite.asso@marseille.fr)

## LES RENDEZ-VOUS DES ASSOCIATIONS

**VIVACITÉ :** en septembre, c'est le rendez-vous annuel de la rentrée du monde associatif marseillais. Désormais, depuis 2022, l'évènement se déroule en centre-ville, sur le Vieux-Port. L'occasion pour 400 associations de se présenter à tous les habitants de Marseille et de les inviter à rejoindre le mouvement. Un moment festif et familial avec de nombreuses animations ; du chant, de la musique, de la danse et du sport pour les petits et les grands.

**LES JOURNÉES DE L'ENGAGEMENT ASSOCIATIF :** de novembre à décembre, quatre semaines dédiées à l'engagement associatif, pour mettre à l'honneur tous les acteurs qui participent au renforcement du mieux-vivre ensemble. À l'issue de ces journées, les trophées de l'engagement associatif sont remis à 40 bénévoles mobilisés au quotidien pour l'amélioration du lien social à Marseille.

**BLA BL'ASSO :** organisées tous les premiers mercredis du mois à la Maison des Associations, les soirées "Bla bl'asso" ont pour objectif de créer du lien entre les associations marseillaises qui ne se connaissent pas. Ensemble, elles pourront partager leurs expériences et sans doute trouver de nouveaux chemins de collaboration.

Une nouvelle antenne de la Maison des Associations se situe dans l'espace Waldeck-Rousseau (3e). Comme la maison mère, elle offre salles de réunions et de coworking, pour être au plus proche des associations du territoire et les accompagner dans leurs activités. Cette nouvelle antenne est particulièrement engagée en faveur de la jeunesse.

## MAISON DES ASSOCIATIONS

Espace Waldeck-Rousseau  
161, avenue Roger Salengro  
13003 Marseille  
04 91 55 39 60  
[waldeckrousseau.mda@marseille.fr](mailto:waldeckrousseau.mda@marseille.fr)



# Égalité, inclusion : Marseille contre les discriminations

## ÉGALITÉ ET DROITS DES FEMMES

La Ville de Marseille dispose d'un service des Droits des femmes qui propose un espace d'écoute privilégié ouvert au public pour informer, orienter et accompagner gratuitement les usagères et les usagers dans les démarches et les interrogations de la vie quotidienne. Des professionnelles (deux conseillères en économie sociale et familiale et une psychologue) reçoivent sur rendez-vous et en toute confidentialité, du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 13h à 16h45.

### Pour plus d'informations :

Service des Droits des femmes  
Direction de la Santé Publique et de l'Inclusion

Adresse :  
2, place François Mireur - Immeuble Communica  
13001 Marseille  
04 91 14 66 30

[droitsdesfemmes@marseille.fr](mailto:droitsdesfemmes@marseille.fr)  
[marseille.fr/social/droits-des-femmes](http://marseille.fr/social/droits-des-femmes)

### Contactés utiles :

Plateforme numérique de signalement des violences et d'accompagnement des victimes (anonyme, gratuit, 24h/24 et 7j/7)  
Numéro national d'écoute et d'information : **Violences Femmes Info 3919**



**La Ville finance des lieux refuge pour les femmes victimes de violences. Et elle porte une attention particulière à la santé des femmes (voir p. 39).**

Un annuaire marseillais des droits des femmes répertorie les structures associatives et/ou institutionnelles qui œuvrent avec et pour les femmes (accès aux droits, lutte contre les violences, cultures de l'égalité, inclusion).



## MARSEILLE CONTRE LE RACISME ET VILLE DES FIERTÉS

La Ville de Marseille a créé le prix Ibrahim Ali, du nom d'un jeune Marseillais victime d'un crime raciste, qui permet à plus de 35 classes d'être sensibilisées à la lutte contre le racisme et toutes les formes de discrimination. Le parcours éducatif est réalisé avec les services municipaux et des partenaires associatifs.

Par ailleurs, la Ville soutient les droits des personnes LGBTQIA+ en étant le principal partenaire du nouveau centre associatif LGBTQIA+ de Marseille et en soutenant annuellement la Marche des Fiertés réunissant à chaque édition près de 30 000 Marseillais-es.

**Le saviez-vous ?** Depuis 2020, toutes les séances publiques du conseil municipal sont accessibles aux personnes sourdes grâce à la traduction des débats, par plusieurs interprètes en LSF, retransmis en direct sur [marseille.fr](http://marseille.fr)

### Pour plus d'informations :

Service de lutte contre les Discriminations  
Direction de la Santé Publique et de l'Inclusion  
2, place François Mireur - Immeuble Communica  
04 91 55 92 70  
[discriminations@marseille.fr](mailto:discriminations@marseille.fr)  
[marseille.fr/social/marseille-sans-discrimination-0](http://marseille.fr/social/marseille-sans-discrimination-0)

## MARSEILLE VILLE INCLUSIVE

Un plan d'action "Marseille Ville inclusive" - Handicap Inclusion Accessibilité Universelle inédit en faveur de l'égalité des personnes en situation de handicap, permet de développer plusieurs dispositifs dans la culture, le numérique, le sport, l'éducation pour les personnes ayant des besoins spécifiques.

La Ville a aussi mis en place une Commission Communale d'Accessibilité Universelle qui réunit des membres des secteurs associatifs et institutionnels pour une meilleure prise en compte des handicaps dans tous les aspects de la vie.

### Pour plus d'informations

Service Handicap  
Direction de la Santé publique et de l'Inclusion  
Immeuble communica  
2, place Mireur  
13001 Marseille  
04 91 55 92 44  
[handicap@marseille.fr](mailto:handicap@marseille.fr)  
[marseille.fr/social/inclusion-et-handicap](http://marseille.fr/social/inclusion-et-handicap)

## À NOUS LA MER ! UN ACCÈS À LA MER POUR LES PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE

Avec "À nous la mer", les personnes à mobilité réduite peuvent avoir accès à la baignade en mer, avec des fauteuils adaptés au niveau d'autonomie à la nage des usagères et usagers.

Dispositif gratuit et sans réservation disponible aux mois de juin (vendredi, samedi, dimanche), juillet et août (tous les jours) sur les plages de Corbière (16°), Bonneveine et Pointe Rouge (8°).

# SANTÉ

Marseille dispose d'un des meilleurs réseaux hospitaliers de France et fait référence tant au niveau national qu'international dans de nombreuses spécialités médicales. La Ville de Marseille participe aussi à la mise en œuvre des politiques de santé pour protéger les habitants.

## NUMÉROS UTILES

**Pompiers** : 18 ou 112

**Police / Gendarmerie** : 17

**Samu** : 15 ou 112 (114 : pour les personnes sourdes ou malentendantes)

**Accueil sans-abri** : 115

**SOS Enfants disparus** : 116 000

**Pharmacies de garde** : 3237 [pharmaciesdegardemarseille.com](http://pharmaciesdegardemarseille.com)

**SOS médecins** : 3624

**Urgences dentaires** : 0 892 566 766

Urgences enfants, centre anti-poison et de toxico-vigilance, accident de plongée, urgences psychiatriques, maltraitance, soutien psychologique, lutte et prévention contre les drogues, l'alcool et le tabac, don du sang, information et dépistage SIDA-MS, aide aux adolescents, santé, **tous les contacts sur [marseille.fr](http://marseille.fr)**

URGENCES  
ADULTES

ENTRÉE  
DU PUBLIC



## LE CENTRE DE VACCINATIONS INTERNATIONALES DE LA VILLE DE MARSEILLE

Le centre de vaccinations internationales de la Ville de Marseille est un centre médical et un centre de ressources sur la vaccination, ouvert à toutes et tous.

Il permet de s'informer sur les risques infectieux, les vaccinations inscrites au calendrier vaccinal en vigueur, ainsi que les vaccinations de voyages. Il propose des consultations gratuites et un accompagnement personnalisé.

### Centre de vaccinations internationales

2, rue Fontaine d'Arménie, 13001 Marseille

Accès Tramway T1 et T2 : arrêt Belsunce Alcazar

Métro ligne 1 : arrêt Colbert

Parking : Centre Bourse

Du lundi au vendredi de 8h à 16h30

**Prise de rendez-vous obligatoire (Doctolib)**

### MAISON SPORT ET SANTÉ

La Ville de Marseille s'est dotée d'une Maison Sport Santé municipale qui a pour mission de promouvoir et de favoriser l'accès à l'activité physique adaptée pour le bien-être et la santé. Elle propose un accompagnement personnalisé en particulier pour les personnes éloignées de la pratique quel que soit leur état de santé, leur âge et degré d'autonomie. Le dispositif vise également l'accompagnement des acteurs du sport et de la santé dans le développement d'initiatives sport-santé.

23, rue Louis Astruc 13005 Marseille,

04 91 14 57 08

### PLAN CANICULE

Marseille est soumise au risque de canicule et de fortes chaleurs. Pour y faire face, une cellule de veille municipale est mise en place, en lien avec le CCAS, pour identifier les personnes âgées isolées et leur apporter assistance au besoin. La Ville informe également sur les bons gestes à suivre en cas de fortes chaleurs. Une liste des lieux collectifs réfrigérés est mise à jour en cas de forte canicule. **Pour toute info complémentaire** : Allô Mairie 3013



## INFORMATION, PRÉVENTION ET SANTÉ DES FEMMES AU CŒUR DE L'ACTION MUNICIPALE

Tout au long de l'année, la Ville de Marseille organise des campagnes d'information et de prévention, sur les maladies cardiovasculaires, le diabète, le sida et les hépatites, les dons du sang etc. Elle installe des villages Santé et organise, avec des organismes ou associations spécialisés, des opérations spéciales, par exemple de dépistage ou des collectes de don de sang.

Une attention particulière est portée à la santé des femmes, en soutenant toutes les campagnes de sensibilisation ciblées telles qu'« Octobre rose » sur les cancers du sein ou « le bus du cœur » qui travaille sur les maladies cardiovasculaires chez les femmes, dont les symptômes sont moins connus que chez les hommes. Elle s'est associée également à la création de la Maison des femmes avec l'AP-HM qui offre un parcours de soins complets aux femmes en difficulté ou victimes de violence.

Marseille a reçu en décembre 2022 le label « Ville engagée contre le Sida ». Décerné par l'association « Élus Locaux Contre le Sida », il permet à la Ville de rendre visible son engagement et d'inciter d'autres acteurs institutionnels du territoire à s'impliquer davantage dans le combat contre la maladie.

La Ville est aussi signataire de la Charte « Ville Aidante Alzheimer » portée par l'association France Alzheimer et maladies apparentées. Il s'agit de construire une ville plus accueillante et inclusive pour les personnes malades, leurs proches et les aidants.



# DÉMOCRATIE ET PARTICIPATION CITOYENNE

**Vous voulez vous impliquer dans la vie de la cité ?  
Plusieurs outils sont à votre disposition pour partager vos idées et participer pleinement à la démocratie locale.**

**LA PLATEFORME PARTICIPONS.MARSEILLE.FR**  
[participons.marseille.fr](https://participons.marseille.fr) est l'outil de référence pour la participation des citoyennes et des citoyens à Marseille. Elle assure le succès du Budget participatif et du Conseil Municipal des Jeunes, rassemble toutes les concertations et projets participatifs dans un menu thématique (Éducation, Environnement et Espace public, Culture et Sport, Santé et Solidarité). Mis à jour quotidiennement, le site permet aux Marseillaises et aux Marseillais de s'inscrire aux événements, répondre aux questionnaires, suivre l'avancement des projets et s'informer sur les instances de démocratie locale.

**LE BUDGET PARTICIPATIF**  
Le Budget participatif place les citoyens au centre de la décision en leur permettant d'abord de déposer des idées puis de voter pour leurs projets préférés.  
Après le succès de la première édition réalisée dans le nord de la ville, une deuxième édition a été lancée dans les arrondissements du centre-ville, du sud et de l'est de Marseille. Le vote se fait en ligne sur [participons.marseille.fr](https://participons.marseille.fr) et dans de nombreuses permanences.

Les enfants, dès 9 ans, peuvent également participer à ce dispositif de démocratie locale, avec des jeux de Monopoly participatifs inventés spécialement pour renforcer leur participation dans la vie publique.

**Marseille accueille, pour la première fois, à l'automne 2025, les Rencontres nationales des Budgets participatifs, signe de la reconnaissance de l'engagement de la Ville en faveur de la participation des citoyens.**

**L'ASSEMBLÉE CITOYENNE DU FUTUR**  
L'Assemblée citoyenne du futur (ACF) est une nouvelle instance démocratique, lancée en mars 2023. 111 Marseillaises et Marseillais exercent leur rôle de citoyen du futur au sein de l'assemblée pendant un an non renouvelable. Ils sont tirés au sort sur listes téléphoniques, en prenant en compte la population de chaque arrondissement, tout en garantissant un équilibre de genre et un quota de 20 % minimum de jeunes de 16 à 18 ans. Dans le cadre de la 2<sup>e</sup> deuxième édition de l'ACF, les membres travaillent notamment sur le sujet de la santé des femmes.

**CIQ, CICA, CONCERTATIONS... LES OUTILS DE LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE**  
Marseille compte 164 Comités d'Intérêt de Quartiers (CIQ), chargés d'œuvrer à la qualité de vie des habitants et à relayer leur parole auprès des élus locaux. Chaque habitant peut y adhérer, pour faire remonter les revendications de ses concitoyens sur les problèmes quotidiens de voirie, de transport, de sécurité, de logement, mais aussi pour organiser des fêtes de quartiers et autres événements favorisant le vivre-ensemble.

Autre instance de dialogue, les CICA (Comité d'Initiative et de Consultation d'Arrondissements) réunissent des représentants d'associations locales. Ils élaborent des propositions présentées en Conseil d'arrondissement.

**→ À l'occasion de son centième anniversaire, la confédération des Comités d'Intérêt de Quartier (CIQ) a présenté au Musée d'Histoire de Marseille une exposition participative sur l'histoire des Comités d'Intérêt de Quartier implantés à Marseille dès le XIX<sup>e</sup> siècle.**



## UNE DÉMOCRATIE TOURNÉE VERS LA JEUNESSE

Le **Conseil Municipal des Jeunes (CMJ)** rassemble 16 jeunes filles et 16 jeunes hommes entre 14 et 18 ans élus via une plateforme participative pour un mandat d'un an, renouvelable une fois. Le CMJ a pour mission de collecter et de mettre en œuvre des idées et des projets en lien avec la jeunesse, et de participer à la construction de la ville de demain.

Dans la foulée du CMJ, un **Conseil Municipal des Enfants (CME)** a été créé. Les enfants issus de classes de CM1 et de CM2 s'expriment dans les 8 "Conseils d'arrondissements des enfants" qui correspondent à chacune des 8 mairies de secteur. Un Conseil municipal des enfants "central" réunit 100 enfants – à parité filles-garçons – issus de tous les "Conseils d'arrondissements des enfants". Ces instances ont un double intérêt : elles introduisent les futurs citoyens à une pratique démocratique engagée et inspirent la collectivité sur les projets à porter pour la jeunesse.

Marseille a été labellisée Ville amie des enfants via un partenariat avec UNICEF France.

# ÉCONOMIE COMMERCES EMPLOI

Marseille accélère. Attractive et dynamique, elle est une capitale économique créatrice d'emplois.

La Ville s'est dotée d'une feuille de route économique 2023-2030. Elle s'appuie sur plusieurs axes, autour de la transition écologique, de l'emploi, du développement local, pour doper la vitalité de son territoire.

## VOUS ACCOMPAGNER VERS L'EMPLOI

Vous cherchez un emploi à Marseille ? Vous pouvez vous appuyer sur plusieurs partenaires de la Ville de Marseille.

→ **La Maison de l'Emploi de Marseille** participe à l'animation et à la coordination de plus de 500 acteurs marseillais œuvrant en matière d'accompagnement à l'emploi. Elle développe aussi des actions et événements liés à la mobilité vers l'emploi, l'accompagnement RH des TPE, ainsi que des études sectorielles sur les dynamiques économiques de Marseille.

La Maison de l'Emploi de Marseille

4/10, rue des Consuls  
13002 MARSEILLE  
04 88 15 16 30  
[mdemarseille.fr/](http://mdemarseille.fr/)



→ **La Mission Locale de Marseille** est au service des Marseillaises et des Marseillais âgés de 16 à 25 ans. Elle accompagne la construction de leur parcours d'insertion professionnelle, apportant à chacun des solutions personnalisées avec l'objectif prioritaire de l'accès à l'emploi ou à la formation.

Mission locale de Marseille  
23, avenue de Corinthe  
13006 MARSEILLE  
04 91 19 01 20  
[missionlocalemarseille.fr](http://missionlocalemarseille.fr)



## DES COUPS DE POUCE POUR LA JEUNESSE

La Ville de Marseille finance un dispositif qui permet aux jeunes âgés de 16 à 18 ans, habitant les quartiers faiblement desservis en transports en commun, de préparer gratuitement l'examen du Code de la route - la question du permis de conduire et de l'emploi des jeunes étant très liée. Elle a aussi mis en place un Bus de la jeunesse marseillaise qui se déplace dans les quartiers pour informer les jeunes des structures et des outils qui peuvent les accompagner dans leurs projets entrepreneuriaux.

→ **L'École de la 2<sup>e</sup> Chance de Marseille**, première E2C de France, est un dispositif en faveur des jeunes adultes de 18 à 25 ans, sortis sans diplôme ni qualification du système scolaire. C'est un dispositif éducatif et social innovant qui accueille près de 1 000 jeunes chaque année sur 2 sites.  
[e2c-marseille.fr](http://e2c-marseille.fr)

→ **La Cité des Métiers** a pour mission d'informer gratuitement, anonymement et sans rendez-vous tous les publics sur l'accès à un métier.  
La Cité des Métiers  
4/10, rue des Consuls  
13002 MARSEILLE  
04 96 11 62 70  
[citedesmetiers.fr](http://citedesmetiers.fr)

## VOUS SOUHAITEZ CRÉER OU REPRENDRE UNE ENTREPRISE ?

La Ville de Marseille travaille avec plusieurs structures d'accompagnement à la création d'entreprises. Retrouvez la liste des couveuses, incubateurs et pépinières sur [marseille.fr](http://marseille.fr)

→ Chaque année en mars, un **Forum Emploi Tourisme** permet la rencontre des professionnels de l'hôtellerie, de la restauration, des prestations de services et d'activités touristiques du tourisme qui recrutent.  
Information sur [marseille.fr](http://marseille.fr)

→ **Fabriqué à Marseille** : La Ville de Marseille a créé un label pour mettre en lumière le "Fabriqué à Marseille". 99 produits/gammes de produits et 8 lieux partagés de fabrication ont déjà été labellisés. Une façon de valoriser et de soutenir les productions artisanales et industrielles locales.



#### LES MARCHÉS MARSEILLAIS

Marseille compte plus de trente marchés alimentaires, répartis sur l'ensemble du territoire. Certains sont ouverts tous les jours de la semaine.

[marseille.fr/decouvrir-marseille](http://marseille.fr/decouvrir-marseille)

#### LE MARCHÉ DU VIEUX-PORT

Depuis novembre 2023, un marché alimentaire s'est installé sur le Vieux-Port tous les dimanches. Accolé au célèbre marché aux poissons, il propose une offre de qualité et de proximité, à des tarifs abordables.

#### LA GRANDE BRADERIE DES COMMERÇANTS DU CENTRE-VILLE

La Ville a pris en charge l'organisation de la Grande braderie du centre-ville en 2021. Elle attire en moyenne 40 000 personnes. Depuis 2025, deux éditions se tiennent chaque année, en septembre et en mars, avec des animations de plus en plus nombreuses et variées.

#### COMMERCE ET ARTISANAT

**Une équipe à votre service !**

**Direction de l'Economie, du Tourisme, de l'Emploi, du Commerce**

**et de l'Enseignement Supérieur**

40, rue Fauchier

13233 Marseille CEDEX 20

[deteces@marseille.fr](mailto:deteces@marseille.fr)

**Vous êtes commerçant ou artisan ?** La Ville de Marseille dispose d'un service dédié qui vous conseille et vous oriente dans vos différentes démarches (implantation de votre activité, recherche d'un local, procédures administratives...):  
[service-commerce@marseille.fr](mailto:service-commerce@marseille.fr)



#### UN DROIT DE PRÉEMPTION ÉTENDU

La Ville a mis en place une veille foncière afin de garantir la maîtrise de locaux commerciaux en rez-de-chaussée et a étendu son droit de préemption à tous les arrondissements. Objectif : accompagner la redynamisation économique des 111 noyaux villageois marseillais.

# L'OFFICE DE TOURISME, DES LOISIRS ET DES CONGRÈS

## Un tourisme durable pour toutes et tous

L'Office de Tourisme, des Loisirs et des Congrès a pour vocation l'accueil des touristes, mais aussi des Marseillaises et des Marseillais, afin de leur donner les clés de cette ville plurielle.

Cela se traduit par le fait que la Ville affirme son engagement en faveur d'un tourisme éco-responsable qui respecte aussi bien les habitants que les trésors naturels, et Marseille en regorge.

Marseille se visite en toute saison tant l'offre culturelle et touristique est riche, que les Marseillais sont les premiers touristes dans leur ville et les meilleurs ambassadeurs.

De nombreuses visites guidées vous sont proposées chaque semaine, des classiques aux plus insolites, des expériences de quartiers, des rencontres, des ateliers ou des dégustations de spécialités locales vous attendent et vous feront apprécier Marseille. Pour découvrir la ville, un **Citypass** de 24h, 48h ou 72h permet de visiter les sites touristiques principaux avant de partir à l'assaut de toutes les pépites dont regorge le territoire.

L'Office de Tourisme, des Loisirs et des Congrès vous accueille tous les jours dans ses bureaux sur la Canebière et les conseillers en séjour, experts de Marseille pourront vous conseiller dans le choix de vos activités pour petits et grands, dans le choix de vos loisirs et de vos visites pour découvrir la ville. Le site Internet, dont les premiers visiteurs sont les Marseillais, est une mine d'informations sur la ville avec des articles rédigés par des Marseillais qui parlent aux Marseillais.

### Avec le Pass Marseille – Devenez Ambassadeur de votre ville !

Disponible depuis début 2025, et gratuit pour tous les habitants, ce Pass vous permet de bénéficier de 2 visites guidées gratuites et de 4 conférences annuelles pour mieux connaître Marseille, de tarifs réduits chez des partenaires de l'Office de Tourisme, des Loisirs et des Congrès et d'offres ponctuelles " découverte ".

Pour en bénéficier, rendez-vous sur [marseille-tourisme.com/pass-marseille](https://marseille-tourisme.com/pass-marseille)

Office de Tourisme, des Loisirs  
et des Congrès de Marseille  
11, La Canebière 13001 Marseille

[marseille-tourisme.com](https://marseille-tourisme.com)

Ouvert tous les jours de 9h à 18h





# PLEIN AIR SPORT & LOISIRS

Entre mer et montagne, le territoire marseillais dispose d'un patrimoine naturel unique. Ce sont 9 000 hectares d'espaces naturels protégés qui recèlent une biodiversité insoupçonnée.

## MARSEILLE 2030 : OBJECTIF CLIMAT

Marseille fait partie des deux premières villes françaises à obtenir officiellement le label "Climate Neutral & Smart Cities". Une récompense attribuée suite à l'analyse du Contrat Ville Climat, qui reflète l'engagement quotidien et concret de la Ville de Marseille pour la transformation écologique de son territoire.



## Nature en ville : espaces verts et espaces naturels à Marseille

### PARCS ET JARDINS

Marseille compte près de 65 parcs, dont 17 de plus de 5 hectares, ainsi qu'un maillage de 288 squares et jardins. Certains parcs ont un caractère patrimonial. D'autres, plus récents, sont nés de la volonté municipale de créer des respirations, voire de véritables poumons verts dans la densité du tissu urbain, comme le parc de la porte d'Aix sur 11 000 m<sup>2</sup> ou le parc Bougainville qui offre 2 ha de nature (4 ha à terme) au coeur des quartiers nord. 26 grands parcs ont été renaturés dans tous les secteurs de la ville. 7 parcs sont labellisés "écojardins".  
Liste des parcs et leur localisation sur [marseille.fr](http://marseille.fr)

### VÉGÉTALISATION DES RUES ET JARDINS COLLECTIFS

Vous souhaitez parer votre rue de plantes et de fleurs ? La Ville de Marseille accompagne les habitantes et les habitants à travers le dispositif "Rue jardin".

Elle soutient également les 89 jardins collectifs localisés dans chaque quartier de la ville, et agit pour la protection des terres agricoles situées dans le périmètre communal.

Enfin, le Plan Écoles du siècle, qui vise à réhabiliter les 470 établissements primaires de la ville, inclut la désimperméabilisation et la végétalisation des cours d'écoles. 270 écoles disposent de jardins pédagogiques.

### Pour plus de renseignements :

- Végétalisation des rues : [ruejardin@marseille.fr](mailto:ruejardin@marseille.fr)  
- Jardins Collectifs : 04 91 55 25 03

### LE RETOUR DE LA NATURE EN VILLE

Le retour de la nature en ville est un des meilleurs moyens de limiter les effets du réchauffement climatique en milieu urbain, et d'offrir un air plus respirable. Il permet aussi le maintien et le développement de la biodiversité.

La Ville a entrepris de grands travaux de renaturation des parcs et jardins. Plus de 110 hectares ont ainsi été restaurés. Le Plan Arbres prévoit, à l'horizon 2029, la plantation de 308 000 arbres et arbustes dans l'espace public marseillais. Plus de 1 200 arbres adultes ont déjà été plantés.

La Ville crée aussi des Friches Urbaines Naturelles municipales (FUN), des terrains protégés en tant que réservoirs de biodiversité.

Ces programmes de retour de la nature en ville sont associés à un plan de sobriété "eau" qui permet, notamment grâce à l'usage bientôt généralisé de l'arrosage connecté, de réduire considérablement la consommation en eau (66 % d'économie d'eau au total).

### FERMES PÉDAGOGIQUES

La Ville de Marseille est dotée de 5 équipements d'éducation à l'environnement : trois fermes pédagogiques et deux relais-nature, pour sensibiliser le grand public et renouer le contact entre les jeunes citadins et le monde rural. Les fermes pédagogiques sont visitées par les scolaires mais elles sont également ouvertes aux particuliers.

Elles sont aussi de véritables exploitations agricoles : des créneaux de vente au public sont organisés par les fermes du Collet des Comtes et du Roy d'Espagne.

### Contacts :

**Ferme pédagogique du Collet des Comtes**  
137, boulevard des Libérateurs - 13012 Marseille  
Accès en bus : n° 10 ou n° 91 arrêt Libérateurs

**Ferme pédagogique du Roy d'Espagne**  
Rue Jules Rimet - 13009 Marseille  
Accès en bus : n° 44 arrêt Floralia-Rimet





La Ville surveille scrupuleusement la **qualité de ses eaux de baignade**. De juin à septembre, des prélèvements d'eau de mer sont effectués sur les plages et analysés par le laboratoire de SERAMM, le Service d'assainissement Marseille Métropole. Toutes les analyses sont consultables sur une carte spéciale éditée sur [marseille.fr/mer](http://marseille.fr/mer)

## Marseille, ville mer

Marseille s'est construite autour de ses ports et de ses 57 km de façade maritime. De l'Estaque aux Calanques, le littoral marseillais se caractérise par son étendue, sa richesse et sa diversité.

### MARSEILLE STATION BALNÉAIRE

Marseille compte près de 21 plages qui bordent son littoral, naturelles ou artificielles, de sable ou de galets, de Corbière à la Pointe Rouge. Pendant la saison balnéaire, de juin à septembre, 15 plages sont surveillées, 10 postes de secours sont équipés de matériel de secours de première urgence.

Les plages surveillées, mais aussi celles situées entre le parc balnéaire du Prado et le Parc national des Calanques, sont équipées de toilettes ouvertes tous les jours pendant la journée.

Certaines disposent également de consignes gratuites et de douches, mais sans savon, pour préserver la qualité des eaux de baignade.

### Pour rappel

- Le port d'une tenue de bain est obligatoire pour tous les baigneurs.
- Les 15 zones de baignade surveillées sont sans tabac.
- Seuls les chiens de personnes malvoyantes, d'assistance aux personnes en situation de handicap, des services de police et de sauvetage sont autorisés sur les plages.
- Il est demandé aux usagers de respecter l'environnement. La Ville de Marseille a installé sur les plages des bacs de tri et de recyclage.

### SAFER : LUTTER CONTRE LE HARCÈLEMENT SUR LES PLAGES

“Safer” est une application d'alerte gratuite qui permet à toute personne victime ou témoin d'une agression sexiste et sexuelle de donner l'alerte en activant un bouton d'urgence. Directement connectée au poste de secours des plages surveillées de la Ville de Marseille, l'application permet aux agents présents sur place de pouvoir réagir rapidement. En dehors du dispositif, il convient d'appeler le 17.

La municipalité entend encore améliorer l'accès de l'ensemble des Marseillais et des Marseillais à la mer, en réaménageant des plages comme celle des Catalans, après une large consultation populaire, ou celle de Corbière, au nord.



### PROFITER DES ACTIVITÉS NAUTIQUES ET AQUATIQUES

La Ville dispose de deux bases nautiques : Corbière au nord, et le stade nautique Florence Arthaud au sud.

Les activités nautiques sont pratiquées par les scolaires. Des stages de voile sont aussi accessibles aux particuliers, enfants et seniors, en semaine ou pendant les vacances scolaires, sur inscription en ligne sur le site [animationsvoiles.marseille.fr/](http://animationsvoiles.marseille.fr/)

### UN LITTORAL EXCEPTIONNEL À PROTÉGER

La biodiversité des espaces naturels du littoral marseillais et de ses espaces marins est exceptionnelle. Elle fait l'objet d'une attention particulière.

Contrat de baie, Aire Marine Protégée Frioul-Prado, Plan Posidonie, label “îles durables”, “LIFE Habitats Calanques” : de nombreux programmes, projets et dispositifs sont mis en place pour préserver la faune et la flore de ces milieux naturels.

### Pour découvrir la mer :

- **Le Hublot** : lieu de sensibilisation et de découverte de la mer et du littoral, ouvert à tous d'avril à octobre. Escale Borély/plages du Prado
- **Le Centre d'Initiation et de Découverte de la Mer - CIDMer** : à destination du jeune public, pour des sorties en mer et ateliers de découverte
- **La salle biodiversité du nouveau Stade nautique Florence Arthaud** : un nouveau lieu de sensibilisation à l'environnement pour tous les publics.

La plus grande partie des Calanques se trouve sur le territoire marseillais. Elles sont intégrées au Parc national des Calanques (PNC) qui gère ce site naturel.

Face à la surfréquentation, le PNR a mis en place un système de réservations. Il se fait en ligne et gratuitement.

[calanques-parcnational.fr](http://calanques-parcnational.fr)

### ATTENTION

L'accès aux Calanques et aux massifs forestiers est strictement réglementé du 1<sup>er</sup> juin au 30 septembre par la Préfecture des Bouches-du-Rhône. Une carte en ligne est consultable [bpatp.paca-ate.fr](http://bpatp.paca-ate.fr)

**L'HERBIER DE POSIDONIE** est une espèce végétale sous-marine essentielle en matière de biodiversité. Surnommée “le trésor de la Méditerranée”, elle sert d'espace de ponte, de nurserie, d'habitat, de nourriture pour les animaux marins, mais aussi de puits de carbone. La Ville de Marseille a engagé un grand **Plan Posidonie** pour sa protection et son développement.



## Sport : populaire et accessible

Marseille et le sport, c'est une histoire de passion. 35% de la population pratique un sport. Porteur de valeurs et vecteur d'émancipation, c'est un lien fort au sein de la population marseillaise.

### ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

Envie d'une partie de basket-ball, de football ou encore de pétanque entre amis ? Plusieurs centaines d'équipements - les terrains de pétanque, plateaux sportifs multisports, terrains de mini-foot et aires d'agrès - sont en accès libre.

Vous pouvez les retrouver, classés par arrondissement, sur [marseille.fr](http://marseille.fr)



### OFFRIR LES MEILLEURES CONDITIONS AUX PRATIQUES SPORTIVES

La Ville de Marseille est dotée de près de 1 000 équipements sportifs. Depuis quatre ans, les rénovations ou créations d'équipements ont été nombreuses : la Plaine des sports et des loisirs à la Busserine (14<sup>e</sup>), les playgrounds de Ruffi (3<sup>e</sup>) ou de la Rose Bégude (13<sup>e</sup>), le City stade Les Micocouliers (14<sup>e</sup>), le gymnase Massenet (14<sup>e</sup>)...

### LES PISCINES MUNICIPALES

La Ville de Marseille compte 13 piscines municipales, plus une piscine extérieure ouverte l'été. Elles sont gratuites pour les moins de 12 ans, les plus de 60 ans, et à tarif réduit pour les jeunes de 12 à 16 ans. D'autres catégories ont accès à la gratuité (personnes porteuses d'un handicap, allocataires RSA...). Les piscines sont ouvertes en été jusqu'à 20h30 et gratuites pour tous pendant les épisodes de canicule.

### L'APPRENTISSAGE DE LA NATATION : UNE PRIORITÉ

La municipalité a fait de l'apprentissage de la natation un objectif central. Gratuité et tarifs réduits pour certaines catégories ou classes d'âge, horaires élargis (47h d'ouverture supplémentaire depuis janvier 2025), mais aussi accueil de groupes scolaires et d'associations sportives : autant de mesures pour faciliter l'accès à l'apprentissage de la natation.

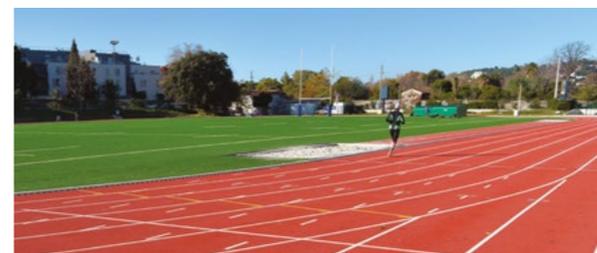
En été, la Ville multiplie les dispositifs : installation de bassins mobiles, séances d'apprentissage en mer, et programmes spécifiques dans les piscines municipales (5 000 petites Marseillaises et petits Marseillais ont participé au programme "j'apprends à nager").



### La pratique du sport pour toutes et tous

La Ville de Marseille multiplie les dispositifs gratuits d'initiations ou de pratiques d'activités sportives. **Tremplin sport, Ludosport, Coach bien-être, Sport Santé Séniors** : des activités pour tous les âges et tous les goûts.

Le programme **Club inclusif** vise à soutenir les clubs dans leur projet d'accueil des pratiquantes et pratiquants en situation de handicap.



### MARSEILLE VILLE OLYMPIQUE

Les grands événements sportifs sont des fêtes populaires et des vitrines pour Marseille qui a une tradition d'accueil de grandes compétitions sportives internationales comme les coupes d'Europe ou du monde de football, la Coupe du monde de rugby... Chaque année, près de 600 manifestations sportives se déroulent sur le territoire marseillais.

En 2024, Marseille a accueilli l'arrivée de la flamme olympique ainsi que les épreuves de voile et de football.

# LA CULTURE POUR TOUTES ET TOUS

La Ville de Marseille, avec ses musées municipaux, ses bibliothèques et ses nombreux événements développe une offre culturelle pour toutes et tous.



## GRATUITÉ DES MUSÉES ET DES BIBLIOTHÈQUES

La Ville de Marseille s'est engagée sur un principe de gratuité pour un accès sans restriction à l'offre municipale.

Ainsi, depuis 2021, les visites des collections permanentes des musées municipaux sont gratuites, ainsi que les expositions temporaires, le jour de leur ouverture et les premiers dimanches du mois.

Les abonnements aux bibliothèques municipales de Marseille sont également gratuits (prêt de 15 documents divers et variés, accès à la presse et vidéothèque en ligne...). La riche programmation culturelle - expositions, ateliers de langues des signes pour bébé, ateliers de pratique artistique, clubs lecture, conférences, contes... - est elle aussi en accès libre.

## LES MUSÉES DE LA VILLE DE MARSEILLE

**Musée des enfants - Préau des Accoules**  
29, montée des Accoules 13002 Marseille

**Musée d'Histoire de Marseille (MHM)**  
2, rue Henri Barbusse 13001 Marseille

**Centre de la Vieille Charité (CVC)**  
2, rue de la Charité 13002 Marseille

**Mémorial des déportations**  
Avenue Vaudoyer 13002 Marseille

**Musée d'Archéologie Méditerranéenne (MAM)**  
2, rue de la Charité 13002 Marseille

**Musée d'Arts Africains, Océaniens  
et Amérindiens (MAAOA)**  
2, rue de la Charité 13002 Marseille

**Musée des Beaux-Arts (MBA)**  
Palais Longchamp, Aile gauche 13004 Marseille

**Musée d'Histoire Naturelle de Marseille**  
Palais Longchamp (aile droite), Boulevard Jardin  
Zoologique 13004 Marseille

**Musée Cantini**  
19, rue Grignan 13006 Marseille

**Château Borély - Musées des Arts décoratifs,  
de la Faïence et de la Mode**  
132, avenue Clot-Bey 13008 Marseille

**Musée d'art contemporain [mac]**  
69, avenue de Haïfa 13008 Marseille

**Musée de la Moto**  
18, rue Jean Marsac,  
Quartier du Merlan 13013 Marseille

Toutes les infos sur  
[musees.marseille.fr](http://musees.marseille.fr)



## MARSEILLE, VILLE DE PATRIMOINE

La plus vieille ville de France a un riche patrimoine à défendre. La ville compte 91 édifices protégés au titre des Monuments historiques. Depuis 2020, elle met en œuvre un vaste programme de valorisation avec la volonté d'inscrire 60 nouveaux sites. Marseille soigne aussi son patrimoine mobilier, ses fonds littéraires, ses archives municipales et ses œuvres d'art - elle vient d'enrichir sa collection muséale de 28 œuvres de l'artiste algérienne Baya. Son patrimoine musical fait aussi l'objet d'un plan de restauration. Elle est la seule ville avec Paris à s'être dotée d'une mission Orgues. Sans oublier, dans une vision plus large du patrimoine, la valorisation du patrimoine industriel et culturel immatériel de Marseille.



### MARSEILLE CAPITALE MÉDITERRANÉENNE DU CINÉMA

Marseille est la deuxième ville de tournage en France après Paris, avec 1 369 jours de tournage en 2024. Elle offre un cadre privilégié, avec des décors naturels diversifiés, une lumière unique et des professionnels engagés aux côtés des artistes. On évalue les retombées économiques à près de 70 millions d'euros, dont 22 millions pour l'emploi. La Ville de Marseille dispose d'une Mission cinéma, "guichet unique" à destination de tous les professionnels de la filière.

### L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE (EAC)

L'éducation artistique et culturelle est une priorité de la Ville. Il s'agit d'offrir une éducation à l'art par l'art, sur les temps scolaires et extrascolaires, à destination des enfants et jeunes de 0 à 25 ans. Tous les équipements culturels proposent des activités dédiées, notamment pendant les vacances scolaires. L'offre est référencée dans une nouvelle application POEM. Infos sur [marseille.fr](http://marseille.fr) et [poem.marseille.fr/ode](http://poem.marseille.fr/ode)



### LES BIBLIOTHÈQUES MUNICIPALES

**Bibliothèque l'Alcazar**  
58, cours Belsunce 13001 Marseille  
04 91 55 90 00

**Bibliothèque des Cinq Avenues**  
Impasse Fissiaux 13004 Marseille  
04 13 94 82 50

**Bibliothèque de Castellane**  
Station métro Castellane 13006 Marseille  
04 13 94 81 90

**Médiathèque de Bonneveine**  
Centre Vie de Bonneveine 13008 Marseille  
04 13 94 82 10

**Bibliothèque de la Grognarde**  
2, square Berthier 13011 Marseille  
04 13 94 82 60

**Bibliothèque du Merlan**  
Centre Urbain du Merlan, Avenue Raimu  
13014 Marseille.  
04 13 94 82 40

**Médiathèque Salim-Hatubou**  
1, rue des Frégates 13015 Marseille  
04 13 94 83 90

**Bibliothèque Saint-André**  
6, boulevard Salducci 13016 Marseille  
04 13 94 82 00

**Service Hors les murs**  
38, rue du 141<sup>e</sup> R.I.A.  
13003 Marseille  
04 91 55 37 44



[bmvr.marseille.fr](http://bmvr.marseille.fr)

### RUE LOUBON, UN NOUVEAU LIEU CULTUREL DÉDIÉ À LA LECTURE PUBLIQUE ET AUX PRATIQUES ARTISTIQUES ET CITOYENNES

Située au cœur du 3<sup>e</sup> arrondissement, il rassemblera dans ses locaux plusieurs équipements pour des usages culturels et citoyens : une salle dédiée à la formation et à l'accompagnement social, une cuisine, un café et un restaurant, un lieu d'éveil pour les tout-petits, des espaces de pratique sportive et culturelle, un auditorium de 150 places, un forum de 500 m<sup>2</sup>, et une médiathèque de 1200 m<sup>2</sup>, disposant d'un fond riche de 36 000 documents. Ouverture début 2027.



### LA CULTURE PROVENÇALE À MARSEILLE

Capitale de la Provence, Marseille cultive ses racines et ses traditions provençales. Le Musée Provençal situé à Château-Gombert (13<sup>e</sup>), les fêtes de la Saint-Éloi, la foire aux santons, une Calendreta (10<sup>e</sup>) – une école immersive en provençal – inaugurée en novembre 2024 et une programmation spéciale culture provençale au château de la Buzine (11<sup>e</sup>) constituent un patrimoine fièrement défendu.



# HISTOIRE DE MARSEILLE

## MARSEILLE : UNE HISTOIRE SINGULIÈRE ET PLURIELLE

La fondation de Marseille remonte au VI<sup>e</sup> siècle avant notre ère. Massalia – premier nom de la ville – serait née de l'union d'une princesse autochtone, Gyptis, avec un navigateur de Phocée en Asie mineure, Prôtis, venu créer un comptoir grec sur les rives du Lacydon, notre actuel Vieux-port. On peut voir sur le site du Port antique, véritable salle d'exposition à ciel ouvert, les débuts de la plus ancienne ville de France, prélude à l'entrée du Musée d'Histoire de Marseille. Marseille naquit dans l'amour et la rencontre de différentes cultures qui ont appris à vivre ensemble.

La cité phocéenne contribue à introduire en Gaule la culture de la vigne et de l'olivier, la monnaie et l'écriture. Elle devient une place d'échanges influente entre l'espace méditerranéen et le monde celtique. Avec la fondation de l'abbaye de Saint-Victor par Jean Cassien au V<sup>e</sup> siècle, Marseille étend son rayonnement au-delà de la Provence. Rattachée à la France en 1481, elle s'impose comme l'une des premières villes du royaume par sa population et par son port, principal débouché français sur la Méditerranée.

## LOUIS XIV, LES LUMIÈRES ET LE TOURNANT RÉVOLUTIONNAIRE

Rebelle à l'autorité royale, Marseille est soumise en 1660 par les troupes de Louis XIV. Le Roi Soleil initie à partir de 1666 une importante opération d'urbanisme. La superficie de la ville est triplée : création du Cours Belsunce, de l'arsenal des galères, d'un nouvel Hôtel de Ville... En 1720, la peste apportée par le navire Le Grand Saint-Antoine, décime la moitié de la population marseillaise. Le siècle des Lumières brille également à Marseille, notamment grâce à l'Académie des Belles-lettres, Sciences et Arts, fondée en 1726, qui existe encore. Toujours rebelle, Marseille embrasse avec ferveur les idéaux révolutionnaires dès 1789. La ville lève un bataillon de fédérés qui "montent" à Paris en juin 1792 pour défendre la Révolution menacée. La reprise de leur chant de marche, initialement écrit par Rouget de Lisle pour l'armée du Rhin, deviendra notre hymne national.

## L'ENTRÉE DANS LE XX<sup>e</sup> SIÈCLE

Le port se dote de nouveaux bassins à la Joliette, les lignes ferroviaires et la gare Saint-Charles révolutionnent les transports, les industries se développent et les compagnies maritimes accompagnent l'essor de l'empire colonial. La population est multipliée par quatre. Marseille connaît une impressionnante mutation urbaine - percement de la rue de la République et du boulevard Charles Livon, construction de la préfecture, du palais du Pharo, de la cathédrale de la Major et de Notre-Dame-de-la-Garde... Cette phase prospère profite surtout aux grands industriels et attire des populations venues de tout le pourtour méditerranéen, à la recherche d'une vie meilleure. Deux villes vont alors progressivement se dessiner : l'une populaire au nord et l'autre bourgeoise au sud. Durant l'entre-deux-guerres, Marseille accueille ceux qui fuient les totalitarismes et certains intellectuels lancent

des ponts de compréhension et de tolérance, à l'image de la revue les Cahiers du Sud. Vient ensuite la Seconde guerre, d'abord située en zone libre, Marseille est rattrapée par le régime de Vichy. Durant cette période, Marseille voit de nombreux résistants œuvrer. Le journaliste américain, Varian Fry, aidé par le diplomate tchécoslovaque Vladimir Vochoč, y organise la fuite de plusieurs milliers de femmes et d'hommes en danger. Le 23 janvier 1943, Marseille connaît l'un des plus terribles moments de son histoire avec les rafles nazies du Vieux-Port. Libérée en 1944 par les combattants de l'Armée d'Afrique, notamment les soldats du RTA (régiment des tirailleurs algériens), Marseille leur a rendu hommage cette année en renommant une école du nom d'Ahmed Litim, tirailleur algérien de 24 ans, mort au pied de Notre-Dame-de-la-Garde, le 25 août 1944.

## LES ENJEUX DU XXI<sup>e</sup> SIÈCLE

Durant la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle, Marseille est marquée par des phénomènes mondiaux, elle connaît l'érosion de son industrie, de son port. Par ailleurs, elle subit le choc de la décolonisation. En 1962, la ville accueille de très nombreux rapatriés ainsi qu'une forte main-d'œuvre venue du Maghreb. L'urbanisation atteint les collines, elle les franchit pour constituer de fait une vaste agglomération rejoignant les villes d'Aix, de Martigues et d'Aubagne. Marseille compte plus de 800 000 personnes qui y vivent, étudient et travaillent. Son image est contrastée : celle d'une ville avec un fort taux de pauvreté et celle d'une ville attractive, vivante, où la culture et le tourisme deviennent des facteurs de développement économique. Si singulière et si plurielle, Marseille fait face aux défis du changement climatique, du développement urbain, des réductions d'inégalités, avec un sens aigu du vivre-ensemble.

# MARSEILLE, UNE VILLE OUVERTE SUR LE MONDE

Marseille est une ville cosmopolite, façonnée par les échanges et les rencontres entre cultures. Depuis des siècles, elle s'enrichit des savoir-faire, des traditions et des énergies venues d'ailleurs. Ses nombreuses diasporas en font un carrefour unique entre l'Europe, la Méditerranée et l'Afrique.



## UN RÉSEAU INTERNATIONAL ACTIF

Marseille entretient des liens privilégiés avec 45 villes à travers le monde, grâce à 16 jumelages et 29 accords de coopération bilatéraux. Ces partenariats se traduisent par des initiatives concrètes dans les domaines de la culture, de l'éducation, de la santé et du développement durable.

### → Vous êtes résident étranger ?

Avec 72 consulats sur son territoire, Marseille est la deuxième ville diplomatique de France après Paris. Cette présence internationale favorise les échanges et accompagne les nouvelles communautés dans leur intégration, en lien avec les différentes diasporas marseillaises qui maintiennent des ponts entre leurs pays d'origine et leur ville d'accueil.

## UN ENGAGEMENT POUR UN AVENIR DURABLE

Marseille participe activement aux Conférences des Nations unies sur le climat (COP) et s'investit dans des projets concrets pour répondre aux défis environnementaux. La Ville s'engage dans une transition écologique ambitieuse afin de préserver son patrimoine naturel et d'améliorer le cadre de vie de ses habitants.

## UNE VILLE SOLIDAIRE

Fidèle à son histoire portuaire et à ses valeurs d'hospitalité, Marseille agit lors de crises humanitaires en envoyant du matériel, en apportant un soutien logistique et en accueillant les populations déplacées. Plus qu'une ville d'accueil, elle se positionne comme un acteur engagé pour la défense des droits humains et la solidarité internationale.



# LES RENDEZ-VOUS MARSEILLAIS

Culture, sports, festivités, tradition... l'année à Marseille est ponctuée de rendez-vous où se retrouvent les Marseillaises et les Marseillais. Focus sur deux grands moments de l'année à Marseille.



## L'ÉTÉ MARSEILLAIS DANS TOUTE LA VILLE

Depuis 2020, la Ville de Marseille offre à toutes les Marseillaises et tous les Marseillais un programme estival riche et complet de spectacles et d'activités sportives et culturelles. Concerts sur la scène flottante sur le Vieux-Port, yoga sur les plages, ateliers lecture et karaoké géant dans les parcs... les manifestations, entièrement gratuites, se déploient dans tous les secteurs de la ville, pour faire de l'été un moment festif et convivial.

## LE NOËL MARSEILLAIS

La Ville de Marseille propose un riche programme de festivités de fin d'année : traditionnelle foire aux santons, marché de Noël, spectacles tout public, activités ludiques et culturelles destinées aux enfants dans les musées et bibliothèques municipales. La Ville installe également une patinoire écoresponsable de 250 m<sup>2</sup> sur l'esplanade Bargemon, une piste de luges et un village des enfants dont les accès sont gratuits.

## MARSEILLE BÉNÉVOLES

Vous voulez être acteur et spectateur privilégié des grands événements marseillais ? La plateforme "Marseille bénévoles" met en contact les organisateurs de grandes manifestations et des rendez-vous marseillais comme La Voie est Libre, le Carnaval de Marseille ou les diverses grandes manifestations sportives, avec des volontaires. L'occasion de s'engager pour une passion et de partager de nouvelles expériences. [benevoles.marseille.fr](http://benevoles.marseille.fr)

Toutes les idées de sorties sur l'agenda "Sortir à Marseille" [sortiramarseille.fr](http://sortiramarseille.fr)

MARSEILLE





# DICTIONNAIRE DE MARSEILLE

Marseille c'est aussi des expressions très locales, le parler marseillais, bouillabaisse savoureuse de français conjugué au provençal et aux apports des différentes cultures de la ville. Voici 20 mots pour vous y retrouver :



## An père

désigne quelque chose qui date de très longtemps

## Bader

regarder bouche bée

## Bouléguer

Se bouger, se secouer

## Cagnard

chaleur étouffante

## Dégun

personne, "pour l'instant je connais dégun à Marseille"

## Emboucaner

taquiner

## Fada - Fadade

fou ou folle

## Gabian

goéland

## Jobastre

inconscient, fou

## Marronner

râler

## Méfi

attention

## Minot

enfant, gamin

## Oaï

pagaille "ne mettez pas le oaï"

## Patin-couffin

pour dire etc "on a parlé de Marseille, mon installation, patin-couffin"

## Qu'esaco ?

qu'est-ce que c'est ?

## Tarpin

beaucoup, en grande quantité

## Tchatcher

parler beaucoup

## Teston

tête, cerveau

## Vé

regarde "vé le gabian, le oaï qu'il met"

## Zou

en avant, hop, "allez zou, on boulègue maintenant"



# DANS MA VILLE QUI FAIT QUOI ?



## LA VILLE DE MARSEILLE

### État civil



### Écoles maternelles et élémentaires



### Enfance crèches, centres de loisirs



### Sécurité Police Municipale, Bataillon de marins-pompiers de Marseille



### Centres municipaux d'animation et centres sociaux



### Centre communal d'action sociale (CCAS) & Samu social



### Urbanisme permis de construire, arrêté de mise en sécurité



### Musées municipaux



### Bibliothèques municipales



### Sport stades & piscines, soutien aux clubs



### Littoral



### Cimetières



## LA MÉTROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE

**Stratégie environnementale** : déchets, eau et assainissement, qualité de l'air, environnement sonore et lutte contre le bruit, ports de plaisance...

**Mobilité** : transports en commun, parcs de stationnement et parkings relais...

**Aménagement du territoire et urbanisme** : gestion et entretien, circulation, signalisation, voirie et infrastructures, pistes cyclables et cheminement piétons...

### Cohésion sociale et insertion

**Habitat et logement** : programme local de l'habitat, lutte contre l'habitat indigne...

## DÉPARTEMENT

**Action sociale** : en faveur des personnes âgées, des personnes en situation de handicap, de l'enfance et de la famille (protection maternelle et infantile, aide sociale à l'enfance) et des personnes en difficultés (insertion et RSA)

**Voie** : construction et entretien des routes départementales

### Collèges

**Service Départemental d'incendie et de Secours des Bouches du Rhône (SDIS 13)**

## RÉGION

**Économie et emploi** : aides à la création d'entreprises, attractivité du territoire, soutien à l'innovation...

**Éducation, orientation et apprentissage** : lycées, apprentissage, formation continue...

**Transports** : trains et bus régionaux...

**Environnement** : parcs naturels régionaux, développement durable du nautisme, biodiversité...

**Aménagement du territoire** : schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires, innovation et numérique pour les territoires...

**Culture** : cinéma, fonds régional d'acquisition des musées de France...

**Europe et international** : coopération européenne, coopération internationale...





VILLE DE  
MARSEILLE